

Situation de l'ozone en Belgique en 2011. À titre de comparaison, le minimum, maximum et la moyenne sur les dix dernières années (de 2001 à 2010), des paramètres ou indicateurs considérés sont également indiqués, ainsi que la situation en 2010 et pendant l'année exceptionnelle de 2003.

Paramètre ou indicateur	en 2011 ¹	Dix dernières années (2001-2010)			en 2010	en 2003
		Min.	Moy.	Max		

Nombre de dépassements²

Nombre de jours > 180 µg/m ³	1	2 (2007)	10,0	22 (2003)	10	22
Nombre de jours > 240 µg/m ³	0	0	1,6	7 (2003)	3	7
Nombre de jours avec maximum journalier de la moyenne sur 8 heures (max 8h en abrégé) > 120 µg/m ³	34	23 (2009)	38,9	83 (2003)	26	83

Exposition cumulée pour la santé publique, la végétation et les forêts (AOT)

AOT60 ³ max8h en (µg/m ³).h	1 592	964 (2009)	3 174,8	9 136 (2003)	2 497	9 136
AOT35 max8h en (µg/m ³).h	22 868	20 169 (2007)	27 476,3	48 302 (2003)	21 912	48 302
AOT40 (végétation ³) en (µg/m ³).h	6 775	5 294 (2007)	11 166,9	22 210 (2006)	11 033	15 886
AOT40 (forêts) en (µg/m ³).h	17 200	14 427 (2007)	21400,0	41 895 (2003)	17 102	41 895

Concentration de fond

Concentration moyenne d'ozone en Belgique durant l'été (juin-août) (µg/m ³)	53,0	52,0 (2007)	60,0	71,7 (2003)	58,7	71,7
---	-------------	----------------	------	----------------	------	------

Données météorologiques significative pour la formation d'ozone (source : IRM)

Température estivale moyenne (juin-août) à Uccle	16,7°C	17,2 °C (2008)	18,1°C	19,7°C (2003)	18,3°C	19,7 °C
Nombre d'heures d'ensoleillement à Uccle (juin-août)	466	459 (2007)	600	738 (2003)	647	738
Nombre de jours avec maximum de la température > 25 °C (juin-août)	11	13 (2007)	23,3	35 (2003)	23	35
AOT25 (pour la température) en °C.h	191	109 (2007)	439,3	951 (2006)	504	774

¹ Situation au 1/10/2011. La valeur des paramètres peut encore varier, selon les données d'octobre à décembre

² A au minimum une station de mesure en Belgique

³ AOT « X » signifie **Accumulated exposure Over a Threshold**, et est la somme des surplus au-delà du seuil de « X » ppb d'ozone, sur l'année (AOT 60), de mai à juillet (AOT40 végétation) ou de avril à septembre (AOT40 forêts), entre 8h00 et 20h00 (CET). De plus, ppb signifie « partie par milliard ».

Le code de couleur utilisé, basé sur la comparaison entre la situation de 2011 et la moyenne sur dix ans, est le suivant :

Valeur considérablement plus basse que la moyenne sur 10 ans
Valeur comparable à la moyenne sur 10 ans
Valeur considérablement plus élevée que la moyenne sur 10 ans

Commentaires

Pendant l'été 2011, le nombre de dépassements et l'exposition cumulée pour la santé publique et la végétation, ont atteint des valeurs sensiblement plus basses que leurs moyennes respectives sur ces dix dernières années. Le seuil d'information de $180 \mu\text{g}/\text{m}^3$ n'a été dépassé que lors d'une seule journée (28 juin). Il s'agit du nombre de jours le plus faible depuis le début du réseau de mesures de l'ozone (1979). Le nombre de jours durant lesquels l'objectif européen à long terme ($120 \mu\text{g}/\text{m}^3$ comme maximum journalier de la moyenne sur 8 heures) a été dépassé (à au minimum une station de mesure en Belgique), reste lui du même ordre de grandeur que la moyenne des dix dernières années.

Malgré l'ensoleillement important et la température élevée en avril et mai, la formation d'ozone est restée limitée en 2011. Durant la période estivale, la météo a été essentiellement marquée par l'apport d'air maritime, avec parfois un caractère polaire. La température moyenne estivale et le nombre de jour avec une température maximale supérieure à 25°C durant la période estivale sont les plus faibles des dix dernières années. Grâce à ces conditions météorologiques peu propices à la formation d'ozone, des concentrations élevées d'ozone n'ont pas été mesurées durant la période estivale.

La diminution du nombre et de l'intensité des pics d'ozone, indépendamment des conditions météorologiques, est une tendance générale observée depuis plusieurs années. Elle est consécutive à la diminution des émissions de précurseurs d'ozone au niveau local, régional et européen.

L'objectif européen à long terme pour la protection de la santé, soit *aucun* dépassement du seuil de $120 \mu\text{g}/\text{m}^3$ (comme maximum journalier de la moyenne sur 8 heures), n'est pas encore atteint, malgré les conditions défavorables à la formation d'ozone en 2011. Des réductions supplémentaires des précurseurs d'ozone restent donc indispensable pour résoudre ce problème de manière durable.